



CRITERES DE SELECTION LRBA



CHAMPIONNATS DU MONDE DOHA (QAT) – 27 SEPTEMBRE – 6 OCTOBRE 2019 CRITERES MIS A JOUR LE 29/04/2019 (*)

Les critères de sélection doivent être réalisés 1x durant la période du 1^{er} JANVIER 2019 au 6 SEPTEMBRE 2019.

Hommes		Discipline	Dames	
U23			U23	
10.10	10.10	100m	11.24	11.24
20.40	20.36	200m	23.02	23.02
45.30	45.30	400m	51.80	51.80
1:45.80	1:45.80	800m	2:00.60	2:00.60
3:36.00	3:36.00	1500m	4:06.50	4:06.50
13:22.50	13:22.50	5000m	15:22.00	15:22.00
27:40.00	27:40.00	10.000m	31:50.00	31:50.00
2:13:30	2:12:10	Marathon	2:30:00	2:31:45
13.46	13.46	110m/100m H	12.98	12.98
49.30	49.30	400m H	56.00	56.00
8:29.00	8:29.00	3000m SC	9:40.00	9:40.00
1:22:30	1:21:59	20km W	1:32:39	1:33:30
3:59:00	3:58:00	50km W	4:30:00	4:30:00
2.30	2.30	High Jump	1.94	1.94
5.71	5.71	Pole Vault	4.56	4.56
8.17	8.17	Long Jump	6.72	6.72
16.95	16.95	Triple Jump	14.20	14.20
20.70	20.70	Shot Put	18.00	18.00
65.00	65.00	Discus Throw	61.20	61.20
76.00	76.00	Hammer Throw	71.00	71.00
83.00	83.00	Javelin Throw	61.50	61.50
8200	8200	Deca/Hepta	6300	6300
Critère IAAF + top 12 ranking 2019		4x100	Critère IAAF + top 12 ranking 2019	
Critère IAAF + top 12 ranking 2019		4x400	Critère IAAF + top 12 ranking 2019	
Critère IAAF + top 12 ranking 2019		4x400 MX	Critère IAAF + top 12 ranking 2019	

(*) Entry by invitation: (Le paragraphe suivant a été ajouté aux critères le lundi 29/4/2019)

- Les athlètes qui ne répondent pas aux critères ci-dessus mais qui seront invités par l'IAAF en fonction de leur position dans les "IAAF Top Performance Lists" (dans la période de sélection d'application à la LRBA) seront sélectionnés par la LRBA s'ils sont classés dans le Top 24 (classement net, 3 athlètes par pays).

Notez que les "IAAF Top Performance Lists" ne sont pas identiques aux "World Rankings" qui seront utilisés pour les JO de Tokyo.

Remarques générales :

- Afin d'être sélectionnables pour ces championnats, les athlètes doivent accepter la réglementation pour les vêtements et les droits à l'image, imposée par la LRBA, en signant le code de conduite avant la fin de la période de sélection.
- Un maximum de 3 athlètes par discipline sera sélectionné. Si plus de 3 athlètes remplissent les critères de sélection, les 3 athlètes ayant réalisé la meilleure performance seront sélectionnés.
- Les performances indoor, pour tous les concours ainsi que pour les courses, pour des distances de 200m et plus, courues sur une piste de 200m, sont acceptées.
- Les performances réalisées dans des courses mixtes ne sont pas acceptées. Exceptionnellement, en concordance avec la règle 147 de l'IAAF, des performances réalisées sur 5000 et 10 000m peuvent être acceptées dans des conditions où il n'y a pas assez d'athlètes du même sexe pour justifier des courses séparées et qu'il n'y a pas de lièvre ou d'aide d'un athlète (ou d'athlètes) d'un sexe envers un athlète (des athlètes) de l'autre sexe.

Commentaires spécifiques aux disciplines:

- Epreuves combinées
 - Période de sélection du 7/3/2018 au 6/9/2019
 - La sélection basée sur les résultats de 2018 n'est possible que si le maintien de l'état de forme est démontré dans la période du 1/4/2019 au 6/9/2019.
 - Maintien de l'état de forme:
 - Les athlètes concernés recevront le détail des performances à réaliser pour confirmer le maintien de leur état de forme.
- 10.000m
 - Période de sélection du 7/3/2018 au 6/9/2019
 - La sélection basée sur les résultats de 2018 n'est possible que si le maintien de l'état de forme est démontré dans la période du 1/4/2019 au 6/9/2019.
 - Maintien de l'état de forme:
 - Hommes: réaliser les minima suivants - 13'30'00 au 5000m

- Dames: réaliser les minima suivants - 15'30'00 au 5000m
- Marathon
 - Période de sélection du 7/3/2018 au 21/7/2019
 - La sélection basée sur les résultats de 2018 n'est possible que si le maintien de l'état de forme est démontré dans la période du 1/4/2019 au 6/9/2019.
 - Maintien de l'état de forme:
 - Hommes: réaliser les minima suivants - 1h05.30 au semi-marathon
 - Dames: réaliser les minima suivants - 1h14.30 au semi-marathon
- Relais
 - Période de sélection du 1/1/2019 au 6/9/2019
 - En cas de sélection, la composition de l'équipe participant aux championnats du monde doit être d'un niveau équivalent à celle de l'équipe ayant réalisé le critère de sélection
 - La sélection des athlètes de l'équipe sera effectuée sur base du classement des performances de la saison outdoor, qui s'est déroulée pendant la période de sélection (1/1/2019 au 6/9/2019).